



FICHE D'INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS

Nom et prénom de l'enfant : _____

Ecole : _____

Restauration scolaire : oui non

Pièces à joindre obligatoirement :

- Si vous habitez Albi vous devez fournir : la(les) copie(s) de l'avis d'imposition 2005 (ou de non-imposition) des personnes vivant à votre foyer (volet avec montant imposable). En l'absence de ce document, le tarif maximum sera appliqué.
- L'attestation d'assurance "responsabilité civile" en cours de validité.

J'inscris mon enfant le :

- Lundi ou
 Mardi En accueil occasionnel ou de façon irrégulière
 Jeudi
 Vendredi
 A compter du : _____
 Repas sans porc

Accueil périscolaire : oui non

Pièces à joindre obligatoirement : - l'attestation de votre (vos) employeur(s) des personnes vivant au foyer
 - l'attestation d'assurance "responsabilité civile" en cours de validité

1) Garderie : Activité payante, réservée aux parents qui travaillent :

- Accueil du matin (à partir de 7h30)
 Accueil du midi (jusqu'à 12h30 et à partir de 13h30)
 Accueil du soir pour les maternels (jusqu'à 18h30)

2) Etude surveillée (uniquement pour les élémentaires) jusqu'à 18h30 :

Activité gratuite, ouverte à tous les enfants (préalablement inscrits) : oui non

Pour les enfants en élémentaire :

j'autorise mon enfant à quitter l'accueil du soir seul : oui non

T. S.V.P.

Accueil de loisirs

Pièces à joindre :

- copie de la carte loisirs 2008/2009 délivré par la CAF si vous en êtes bénéficiaire (en l'absence de ce document, le tarif maximum sera appliqué)
- attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité.

Tous les mercredis

(réservation obligatoire dans les délais)

- Journée sans repas
- Journée repas
- Que le matin
- Que l'après-midi

A compter du : _____

- Repas sans porc

OU

de façon occasionnelle

Pour les petites vacances et l'été :

(un calendrier de réservations vous sera envoyé)

- oui non

Pour les petites vacances et l'été :

Quartier Cantepau :

- Jean-Louis Fieu (3 à 6 ans)
- Saint-Exupéry (6 à 12 ans)

Quartier Veyrières :

- Rochegude (3 à 6 ans)
- Rochegude (6 à 12 ans)

Quartier Lapanouse Saint Martin :

- Edouard Herriot (3 à 6 ans)
- Edouard Herriot (6 à 12 ans)

Quartier Piscine :

- La Mouline (6 à 14 ans)

Pour les plus de 6 ans :

J'autorise mon enfant à quitter seul le centre de loisirs

- oui non

Je soussigné(e) _____ responsable légal de l'enfant, déclare :

- accepter les termes du règlement administratif (1) concernant l'accueil périscolaire et des centres de loisirs accueillant mon enfant,
- être informé(e) des tarifs en vigueur.

Lu et approuvé,

Fait le : _____

Signature :

Renseignements : Guichet Unique au 05 63 49 14 00

(1) Le règlement administratif est joint au présent envoi, disponible au guichet unique et affiché dans les structures d'accueil.

A noter : les modifications de réservation sont reçues jusqu'au lundi 12h pour les accueils du mercredi, jeudi et vendredi, jusqu'au jeudi 12h pour les accueils du lundi et mardi suivants. Pour les accueils d'urgence sur justificatifs, les modifications sont acceptées le même jour avant 9h.